



ERICA

Industrie du cuir :

Registre européen des conventions collectives de l'industrie

Leather: European Repository of the Industry's Collective Agreements



Le projet ERICA

Un registre des conventions collectives de l'industrie du cuir

Entre février 2021 et avril 2022, les partenaires sociaux européens de l'industrie du cuir, COTANCE et industriAll-Europe, ainsi que 7 associations nationales de la filière du cuir, ont élaboré un registre en ligne des conventions collectives du secteur.



14 mois



7 pays



30.000 mots



26 thématiques consultables

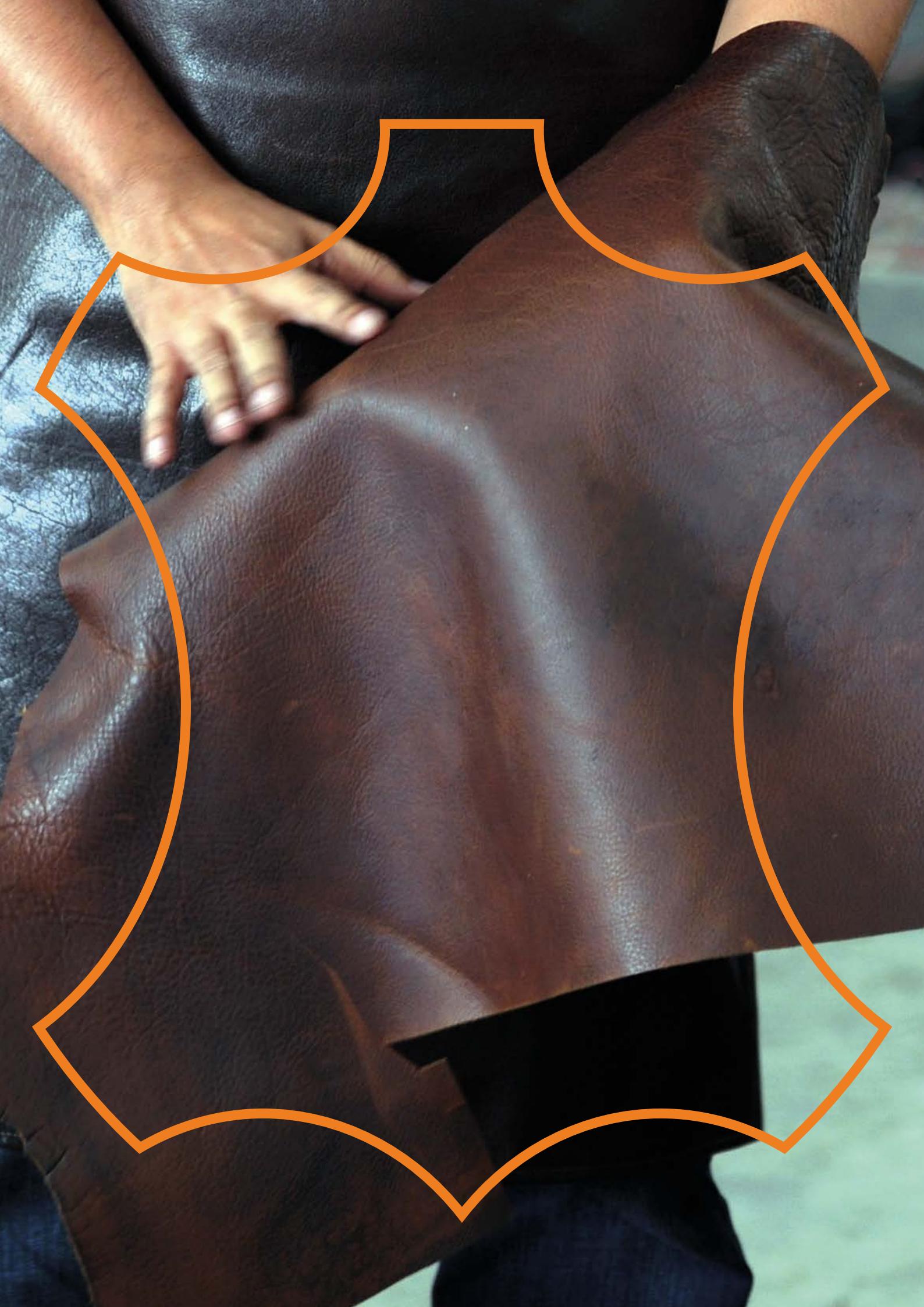


La **partie publique**, accessible à tous sans aucune restriction, fournit des informations générales sur les différentes conventions collectives, dans leur langue originale et en anglais, ainsi que d'autres informations utiles sur le dialogue social.

La **partie privée**, uniquement accessible aux partenaires du projet, héberge une base de données consultable permettant des analyses comparatives et fournissant des éléments de discussion, dont la diffusion sera élargie à travers la section « actualités ».

L'outil ERICA est ouvert à l'adhésion d'autres pays. À cet effet, les partenaires sociaux de l'industrie nationale du cuir présentent une demande conjointe et s'engagent à respecter les termes de référence correspondants.

Wages Representative Contract
Overtime Production Employer
Union Terms
Costs Health
Issues Hours
Employment Agreement Groups
Salary Participate Process Safety
Regulation Negotiations Teleworking
Healthcare Employees Protection





... BEAU

Le cuir est l'un de ces rares matériaux capables de susciter des émotions. Il nourrit notamment la passion de ceux qui le fabriquent ou le travaillent, qui sont au service de la beauté. Si le travail du cuir est un métier difficile, il est aussi fondamentalement gratifiant.

... CIRCULAIRE

La fabrication du cuir permet d'éviter la dégradation naturelle des cuirs et des peaux d'animaux abattus pour la viande destinée à la consommation humaine. Elle les transforme en une matière aux utilisations infinies dans le domaine de la mode, du sport et des applications techniques.

... DURABLE

Le cuir est un matériau qui dure longtemps et, à l'usage, il prend une patine qui rehausse sa beauté. Les articles en cuir se conservent toute une vie et se transmettent souvent de génération en génération.

En outre, on peut les réparer plutôt que de les jeter.

... ÉCOLOGIQUE

Le cuir possède un avantage environnemental : son empreinte carbone diminue avec son utilisation. L'empreinte environnementale des alternatives synthétiques peut être plus faible, mais comme elles ont souvent des défauts ou perdent très rapidement leur éclat, elles finissent dans des décharges ou, pire, se dégradent en produisant des microplastiques qui polluent nos océans et tuent la vie marine. On n'a jamais entendu parler d'îles de cuir dans l'océan ! À la fin de sa vie, le cuir est biodégradable.

... ÉTHIQUE

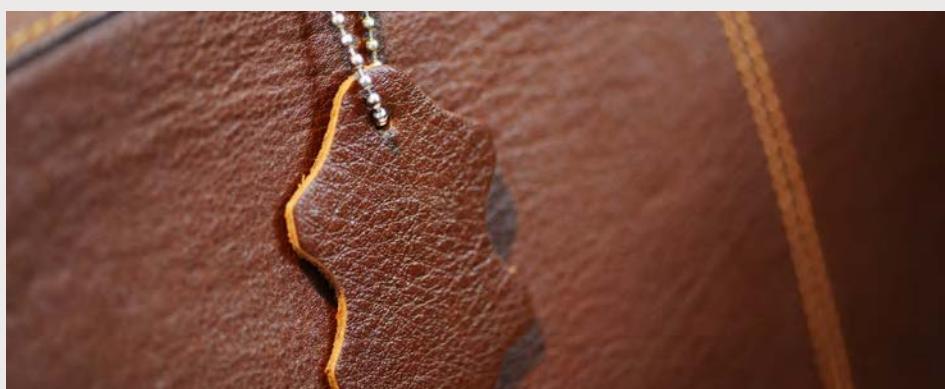
D'aucuns accusent le cuir de causer des préjudices d'ordre éthique comme la déforestation ou la souffrance animale. C'est absurde ! La demande de cuir n'est pas le moteur de l'élevage ou de l'abattage du bétail : bovins, moutons, chèvres, lapins, porcs, autruches ou saumons sont élevés et abattus pour leur nourriture, jamais pour leurs peaux !

... CULTUREL

Depuis la nuit des temps, l'homme recycle les cuirs et les peaux d'animaux. Le travail du cuir relève de notre patrimoine culturel. Nous avons enrichi la vie quotidienne en le transformant en une myriade de produits : instruments de musique, totems et amulettes, vêtements et articles de mode, papiers peints et décoration intérieure. Suède, nubuck, cordouan : ce riche vocabulaire pour désigner le cuir montre bien que le cuir est un élément constitutif de notre patrimoine culturel.

... TECHNOLOGIQUE

La fabrication du cuir repose sur des compétences et des technologies. En retour, il offre d'extraordinaires propriétés : on peut difficilement imaginer un matériau autre que le cuir à même de reproduire toutes ses performances fonctionnelles !





Les travailleurs et les employeurs du secteur de la tannerie travaillent main dans la main

Un dialogue social qui fonctionne bien est un trait commun de l'industrie européenne du cuir. Si, dans chaque pays, les partenaires sociaux du secteur du cuir ont leurs propres traditions et dispositifs, tous savent que la meilleure façon d'améliorer les conditions et les relations de travail repose sur la négociation, la concertation ou l'échange d'informations.

Toutes les organisations patronales et syndicales représentatives abordent les questions d'intérêt commun relatives aux aspects économiques et sociaux, permettant ainsi d'améliorer non seulement les conditions de travail, mais aussi la compétitivité de l'entreprise sur le marché, ces deux aspects étant étroitement liés.

Dans le cadre du projet ERICA, les partenaires ont organisé des ateliers nationaux sur le thème du dialogue social. Les deux parties de l'industrie du cuir ont discuté des principales thématiques figurant dans leurs conventions collectives nationales respectives, en se penchant de façon constructive sur les axes d'amélioration. L'échange d'expériences au niveau européen favorise un sentiment d'appartenance à une communauté ainsi que la diffusion des bonnes pratiques.

L'industrie européenne du cuir procure près de 30 000 emplois directs dans le secteur de la tannerie et quelque 2 millions dans les activités économiques en aval utilisant le cuir, ce qui inclut des marques mondialement connues dans le secteur du luxe et de la mode haut de gamme et dans les secteurs de l'automobile et de la décoration intérieure. Chaque euro généré dans l'industrie européenne de la tannerie produit environ 18 euros en aval de la chaîne de valeur.

Les deux parties de l'industrie européenne du cuir s'accordent à dire que ce secteur constitue un atout essentiel pour l'économie européenne.

Le dialogue social sectoriel est la force motrice du développement durable de l'industrie du cuir en Europe et un modèle important pour le reste du monde. Les tanneries européennes ont fait un grand bond en avant en matière de durabilité. En 2020, à travers le dialogue social, les tanneurs européens ont élaboré leur deuxième Rapport social et environnemental européen dans lequel des données concernant la responsabilité sociale et les performances environnementales des tanneries ont été collectées afin d'évaluer leurs résultats et d'en rendre compte.



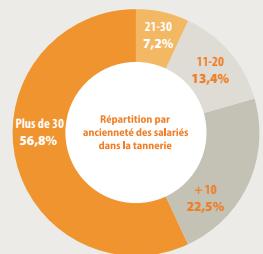
Négociations collectives et conventions collectives

De bonnes conditions contractuelles et de travail se traduisent par une plus grande fidélisation du personnel

Le dialogue social est particulièrement efficace lorsque les deux parties se réunissent pour négocier les salaires, le temps de travail et autres conditions de travail. Dans le secteur du cuir en Europe, il s'agit d'un processus régulier par lequel la convention collective entre employeurs et travailleurs est adaptée en fonction de l'évolution des conditions et des circonstances.

En Europe, la négociation collective demeure une compétence et une prérogative nationales, car les conditions-cadres économiques varient d'un pays à l'autre.

L'industrie européenne de la tannerie a un excellent bilan en matière de fidélisation des salariés. Près de la moitié de la main-d'œuvre est employée dans la même entreprise depuis plus de 10 ans, un quart depuis 10 à 20 ans et un autre quart depuis 20 à 30 ans. Il s'agit là d'un véritable accomplissement qui témoigne de conditions contractuelles et de travail gratifiantes et sûres !



France

Les organisations liées par une convention de branche ou, à défaut, par des accords professionnels, se réunissent au moins une fois par an pour négocier les salaires.

Ces négociations prennent en compte l'objectif d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et les mesures qui visent à l'atteindre.

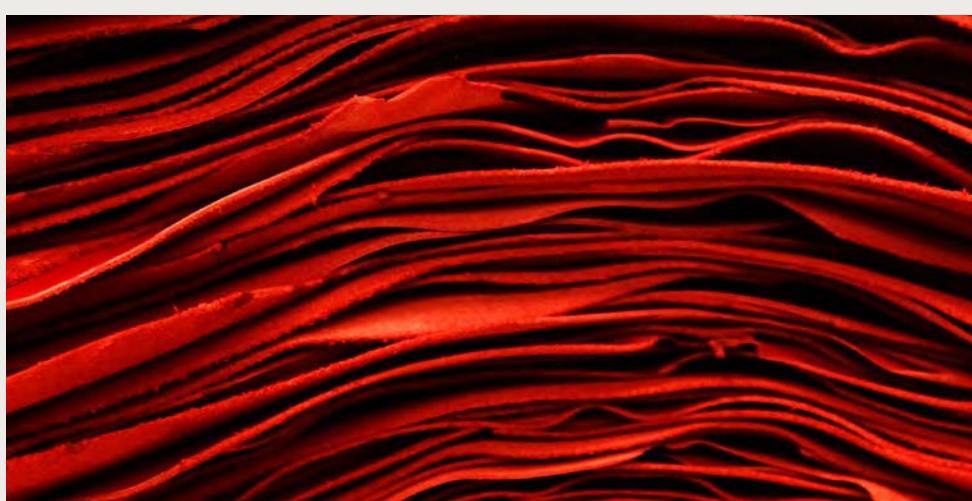
Hongrie

L'employeur et le comité d'entreprise ou encore le syndicat peuvent créer un comité de conciliation pour résoudre leurs différends. L'accord d'entreprise ou la convention collective peut également contenir des dispositions relatives à un comité permanent.

Espagne – Flexibilité

Lorsqu'une entreprise doit modifier les horaires de travail pour des raisons liées à la production, elle est tenue de donner un préavis de 5 jours et de motiver ces changements. La représentation syndicale peut demander des justificatifs que l'entreprise est tenue de fournir dans un délai maximum de 72 heures.

Les horaires flexibles ne peuvent être appliqués au personnel dont le temps de travail est limité pour des raisons de sécurité au travail, de santé, de garde d'enfants, de grossesse ou d'allaitement.



Code de conduite

Les tanneries européennes respectent les normes fondamentales du travail de l'OIT

En 2000, COTANCE et la FSE:THC (désormais IndustriAll-Europe), partenaires sociaux de l'industrie du cuir et de la tannerie au niveau européen, ont signé un ambitieux Code de conduite sociale portant sur les normes fondamentales du travail de l'OIT et au-delà. Le Code de conduite de l'industrie du cuir est devenu une référence en matière de droits du travail pour l'industrie mondiale du cuir.

<https://www.euroleather.com/leather/code-of-conduct>

SUÈDE / ITALIE

Dans les entreprises suédoises, les codes de conduite sont élaborés en collaboration avec les syndicats. En Italie, un «Code de Conduite et de Responsabilité Sociale» inspiré du Code de Conduite de COTANCE a été ajouté à la Convention Collective (CCNL).

ÉGALITÉ DES GENRES

Un programme d'égalité des genres et de non-discrimination existe dans tous les pays figurant dans la base de données ERICA.

Si, traditionnellement, la main-d'œuvre des tanneries était essentiellement masculine, la modernisation et la diversification de l'industrie ont permis de créer davantage d'opportunités pour les femmes.



Le tannage est une industrie qui nécessite une grande attention à la sécurité et à la santé des travailleurs. Les tanneries européennes sont leaders dans ce domaine, en mettant l'humain au cœur de leurs préoccupations.

Les tanneries européennes sont leader en matière de santé et sécurité

En Europe, les tanneries sont des entreprises modernes et responsables. Se souciant de leur personnel, les tanneurs européens placent l'humain au cœur de leurs préoccupations, qu'il s'agisse des travailleurs, des clients ou des fournisseurs. Par ailleurs, les normes et réglementations européennes en matière de santé et de sécurité sont parmi les plus élevées et les plus complètes au monde.

Les deux parties de l'industrie de la tannerie en Europe ont contribué à l'amélioration continue de la santé et de la sécurité dans le secteur. Leur collaboration au niveau de l'UE, financée par la Commission européenne, comprend le développement en 2013 et la révision ultérieure en 2018 de l'outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OIRa) pour les tanneries ainsi que la mise en œuvre de l'initiative « Devoir de vigilance pour un environnement de travail sain dans les tanneries mègissières (Due Diligence for Healthy Workplaces in the Leather Industry) ». Ces projets leur ont permis de faire valoir les bonnes pratiques en matière de sécurité au travail dans les tanneries comme un avantage concurrentiel. Les représentants des tanneurs et des travailleurs européens s'attachent à faire du respect des normes de sécurité élevées sur le lieu de travail une priorité à l'échelle mondiale.

PORTUGAL – LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

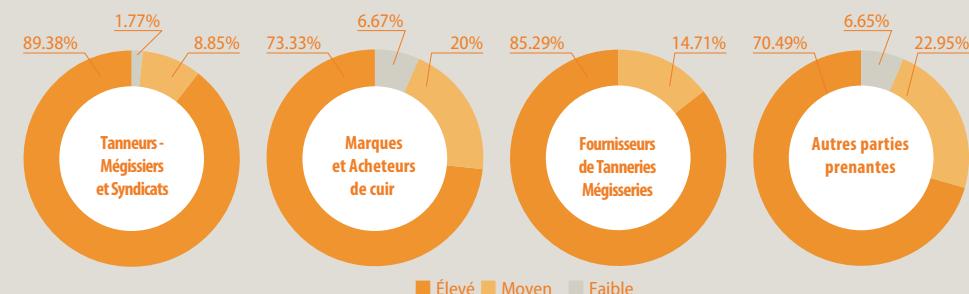
Il incombe à l'employeur de fournir au salarié de bonnes conditions de travail d'un point de vue physique et mental, en veillant sans cesse à ce que l'activité soit exercée dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène, en prévenant les risques et les maladies professionnelles et en assurant au salarié une formation et de l'information adéquates pour prévenir le risque d'accident ou de maladie.

Réciproquement, le salarié doit se conformer aux instructions de l'employeur concernant l'exécution ou la réglementation du travail, ainsi qu'aux règles qui protègent la sécurité et la santé au sein de l'entreprise.

ASSURANCE MALADIE

En Allemagne, en France et en Italie, les conventions collectives prévoient une assurance maladie complémentaire dont au moins 50 % de la cotisation salariale est prise en charge par l'entreprise et qui peut inclure une couverture pour la famille et les soins de santé dans des centres privés (exemple : SANIMODA en Italie).

Rapport « Due Diligence » - Classement de la santé et de la sécurité en tant que priorité.



S'associer pour transmettre les savoir-faire

Face à une population vieillissante, il est nécessaire d'assurer le renouvellement de la main-d'œuvre ainsi que la transmission du savoir-faire et l'acquisition de nouvelles compétences. Le dialogue social sectoriel est l'une des forces motrices des initiatives en matière d'éducation et de formation au sein de l'industrie du cuir en Europe.

Afin de protéger le savoir-faire et l'expérience de leurs salariés, les entreprises de tannerie donnent la priorité à l'éducation permanente. Il s'agit là d'un investissement à long terme dans leurs salariés, qui garantit le maintien des compétences requises dans la tannerie.

Des programmes ou des offres de formation pour les salariés sont prévus dans la plupart des pays représentés dans la base de données ERICA, à hauteur de 40 heures ou 5 jours par an. Dans certains cas, les salariés bénéficient d'un compte personnel de formation.

L'éducation et la formation constituent l'une des priorités du programme de travail des partenaires sociaux européens du secteur du cuir. Ils se sont tout d'abord penchés sur le déficit de compétences dans le cadre de conférences conjointes et de réunions dédiées avant de s'associer à des secteurs de la mode, attachés aux mêmes principes, dans le secteur du textile et de l'habillement (Euratex) ou de la chaussure (CEC). En 2012, avec le soutien de la Commission européenne, ils ont créé ensemble le premier Conseil européen des compétences THCC (EU TCLF sector skills Council). La masse critique était également nécessaire pour travailler sur un projet ERASMUS+ pour les Compétences numériques en 2017, suivi en 2018 par le Programme pour les compétences dans les industries TCLF (Blueprint for Skills in the TCLF industries).

Pour autant, COTANCE et IndustriAll-Europe ont poursuivi leur coopération bilatérale dans leurs efforts pour attirer les jeunes vers le secteur de la tannerie. Les projets «Le cuir c'est mon métier!» parrainés par l'UE présentaient des témoignages portant sur les métiers du cuir dans le but de casser les idées préconçues et les préjugés qui nuisent à l'industrie et à susciter des vocations chez les jeunes. Lors de la deuxième édition, ils ont véhiculé le message dans les écoles, les salons de l'emploi, dans le cadre de visites de tanneries et à travers différentes communications.

En Europe, les tanneries offrent de très belles opportunités. Les jeunes peuvent réaliser leur potentiel dans un secteur qui ne connaît pas de frontières et dont la nécessité est plus actuelle que jamais. Pour difficile qu'il soit, il s'agit d'un parcours professionnel valorisant et gratifiant.



Pacte sur les compétences

Ce n'est pas un métier que l'on apprend uniquement dans les livres !

Le Rapport social et environnemental 2020 montre que les effectifs salariés de l'industrie européenne de la tannerie sont toujours plus éduqués. Les tendances du marché, notamment de nouveaux facteurs réglementaires, une sensibilisation accrue des entreprises et des consommateurs, les nouvelles technologies et une culture de la production différente, axée sur l'efficience des processus : autant de facteurs qui se sont traduits par un nouveau cadre pour le secteur de la tannerie, nécessitant une augmentation des niveaux de compétences du personnel.

Cependant, tous les secteurs de l'industrie européenne de la mode se trouvent confrontés au problème de la baisse de la natalité en Europe et de l'accélération du vieillissement de la main-d'œuvre. Ces facteurs ont conduit les différentes organisations sectorielles des chaînes de valeur européennes du textile et du cuir, dont COTANCE et industriAll-Europe, à mutualiser leurs ressources et à coordonner leurs efforts dans un double objectif : rendre plus attrayante l'image de leurs industries en tant qu'employeurs et assurer des structures d'éducation et de formation sectorielles. En décembre 2021, ils ont lancé le Pacte pour les compétences TCLF dans le cadre d'une initiative promue par la Commission européenne dans 14 écosystèmes stratégiques.



Bien plus de 100 signataires (industrie, employeurs, partenaires sociaux, autorités nationales et régionales, prestataires d'éducation et de formation) prennent acte de l'enjeu que représentent les compétences dans l'écosystème du textile-cuir et s'engagent à investir dans la reconversion et le perfectionnement des travailleurs, à intégrer les compétences écologiques et numériques et à améliorer l'attractivité du secteur. Les signataires du Pacte bénéficieront de la mise en réseau, des conseils et des ressources offerts par la CE pour mettre en œuvre les objectifs proposés dans le Pacte.



Transparence et authenticité

Seul le cuir peut revendiquer cette appellation !

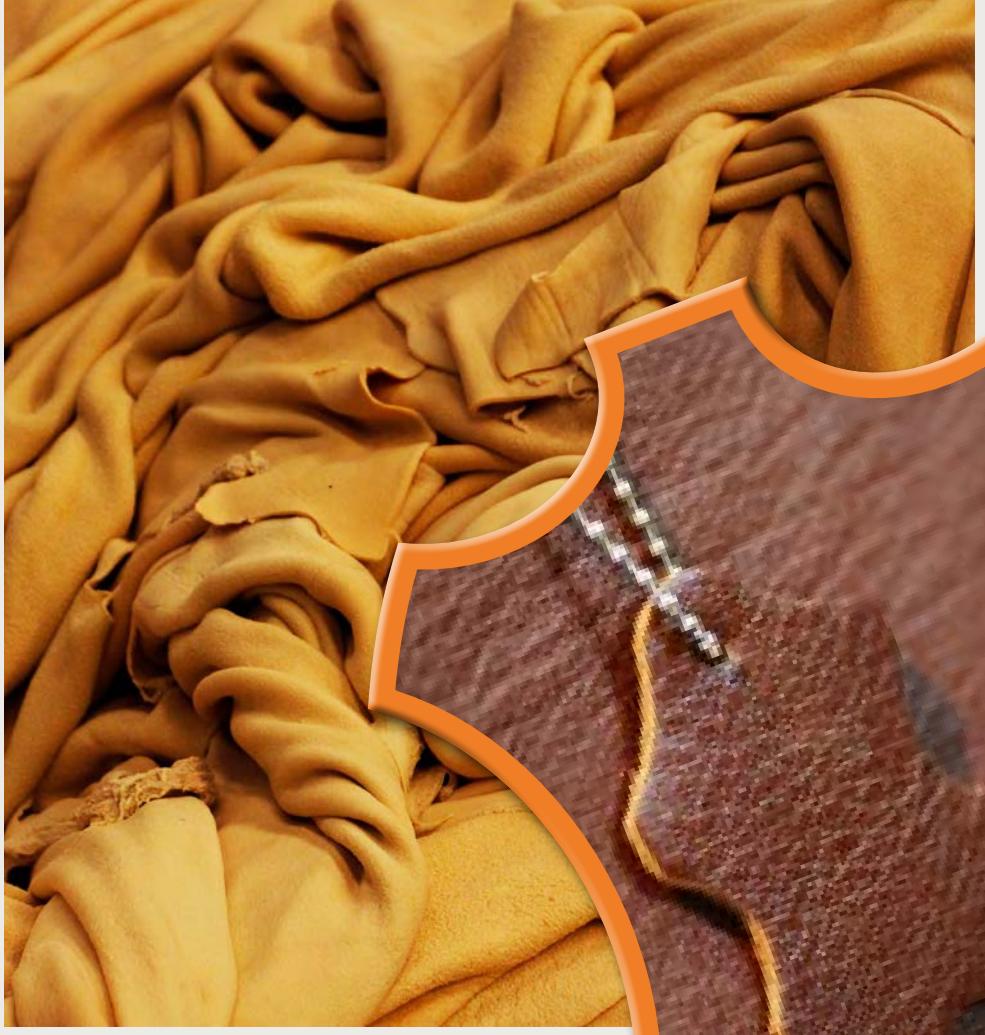
À tous les niveaux de gouvernance, transparence et authenticité sont les priorités essentielles des partenaires sociaux du secteur du cuir, car le terme « cuir » est utilisé de façon toujours plus abusive pour décrire des matériaux synthétiques.

L'application de termes tels que « cuir de pomme » ou « cuir de cactus » ou même « cuir végan ou végétarien » à des matrices qui associent du plastique à une petite fraction d'une ressource organique est une pratique trompeuse qui engendre de la confusion dans l'esprit des consommateurs et nuit à la compétitivité du produit authentique.

COTANCE et industriAll-Europe en appellent aux pouvoirs publics pour qu'ils suivent l'exemple de 5 États membres de l'UE (Belgique, Espagne, France, Italie et Portugal) qui ont adopté des règles obligatoires d'authenticité du cuir interdisant de tels oxymores et les sanctionnant par des amendes et des poursuites pénales. Mais seul un règlement européen peut offrir une protection complète aux consommateurs et aux producteurs.

La transparence consiste à divulguer des informations sur les produits. Lorsque des produits sont décrits avec un terme qui ne correspond pas à leur nature ou à leur composition, il y a là une pratique trompeuse et un manque de transparence !

Mais la transparence, c'est aussi la traçabilité et le fait de connaître l'origine d'un produit. Les partenaires sociaux européens de l'industrie du cuir ont également déployé de nombreux efforts sur ce volet, les tanneurs ne recevant pas systématiquement des informations de la part de leurs fournisseurs sur l'origine des cuirs et peaux qu'ils achètent. Dans leur projet commun « Transparence et traçabilité », ils abordent les enjeux et les opportunités de cette thématique majeure, en exerçant une pression sur les acteurs publics et privés pour remédier à cette lacune du marché et de la réglementation.



PARTENARIAT



MEMBRES

Les membres de COTANCE



Les membres de IndustriAll-Europe (cuir)



Clause de non-responsabilité

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne représente pas l'opinion de la Communauté européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.



Cette publication est disponible en allemand, anglais, espagnol, français, hongrois, italien, portugais et suédois sur :
euroleather.com/erica-project

Photographies : © COTANCE

Pour de plus amples informations : cotance@euroleather.com



www.euroleather.com
www.industrial-europe.eu
[Tinyurl.com/facebookcotance](http://tinyurl.com/facebookcotance)
www.twitter.com/COTANCE_

© COTANCE 2022

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être utilisée ou reproduite sous quelque forme ou par quelque autre moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de COTANCE.